



Les Cahiers du CERACC

CONSEILS AUX AUTEURS



1 – Présentation du texte

Remarques générales

Composez le texte en Times New Roman, corps 11 (sans appliquer de style).

Les citations courtes (inférieures à trois lignes) sont incluses dans le corps du texte ; les citations longues sont à présenter avec un retrait gauche de 1 cm (se servir de la règle supérieure ou de la fonction retrait dans « format, paragraphe »).

Insérez automatiquement les notes de bas de page à l'aide du logiciel de traitement de texte, en numérotation continue. L'appel de note précède le signe de ponctuation.

Ex : Le sujet peut à tout moment porter un regard réflexif sur sa vie intérieure, il peut « l'observer, en expliciter ou en décrire le contenu ¹ ».

Veillez à traduire les citations en langue étrangère.

Typographie

Indiquez les citations entre guillemets français (« »). Pour les citations de second rang, à l'intérieur d'une première citation, utilisez des guillemets anglais (" "). Veillez à modifier la citation pour l'intégrer dans le texte sans rupture grammaticale, et à indiquer ces modifications par des crochets. Idem si vous supprimez une partie du texte : [...]. Donnez la source de toute citation.

Composez les adjectifs numéraux ordinaux en exposants.

Ex. : 1^{er} ; 2^e (2nd ou 2^{nde} dans une série de deux) ; 3^e ; François I^{er} ; XX^e siècle.

Accentuez les majuscules, y compris celles des noms propres.

Ex.: À ce propos ; l'Éthiopie ; Édouard Glissant

Composez les titres d'œuvres (livres, journaux, tableaux, films, etc.) et les termes étrangers en italique.

Afin que deux termes ne soient pas séparés lors de la mise en page, tapez entre eux une espace fine insécable. [Sur PC et Mac : ctrl+maj+espace.]

Ex.: M. Durand ; n° 4 ; p. 45-53 ; 451° F ; 18 %, Louis X

Évitez l'usage du gras dans le texte (en dehors des titres) et du souligné.

2 – Références bibliographiques

Remarques générales

Indiquez vos références en notes de bas de page.

Dans les références en notes de bas de page, le prénom apparaît en entier avant le nom de l'auteur.

Abréviations

Ibid. (pour *ibidem*, « au même endroit ») renvoie à l'œuvre (auteur, titre, éditeur, etc.) citée dans la note qui précède immédiatement ; *idem* renvoie à la référence exacte – numéro de page compris – citée dans la note qui précède immédiatement ; *op. cit.* (pour *opere citato*, « ouvrage cité ») est utilisé avec le nom de l'auteur, pour renvoyer à une œuvre citée plus haut, à condition qu'il n'y en ait qu'une au nom de cet auteur ; *art. cit.* renvoie à un article cité plus haut dans les mêmes conditions.

Ouvrage

Thomas Pavel, *La pensée du roman*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2003.

Article d'un ouvrage

René Audet, « Raconter ou fabuler la littérature. Représentations et imaginaire littéraires dans le roman contemporain », in Barbara Havercroft, Pascal Michelucci et Pascal Riendeau (dir.), *Le roman français de l'extrême contemporain. Écritures, engagement, énonciation*, Québec, Éditions Nota Bene, coll. « Contemporanéités », 2010, p. 183-202.

Article d'une revue papier

Sophie Bertho, « L'attente postmoderne. À propos de la littérature contemporaine en France », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 4-5, juillet-octobre 1991, p. 735-743.

Article d'une revue en ligne

Cécile Raulet, « Devenirs critiques de Jean-Pierre Richard », *Les Cahiers du Ceracc*, n°6, juillet 2013 [en ligne]. URL: <http://cahiers-ceracc.fr/raulet.html> [site consulté le 13 juillet 2013].

Thèse

Mathilde Bonazzi, *Peut-on encore parler d'un style-minuit à l'orée du XXI^e siècle (Éric Chevillard, Éric Laurrent, Laurent Mauvignier, Marie NDiaye et Tanguy Viel) ?*, thèse de doctorat, littérature française, Université Toulouse II – Le Mirail, 2012.

Page internet

Laurent Demanze, « Le Neuf peut-il naître de l'Ancien ? Pierre Senges, fictions encyclopédiques et gloses inventives », *Remue.net*. URL : <http://remue.net/spip.php?article4196> [site consulté le 28 février 2013].

Œuvre audiovisuelle

Pascale Bouhénic, *L'Atelier d'écriture de Jean Echenoz*, Paris, Avidia Production, Centre Pompidou, 1997. Vidéo numérisée, film (35 min), coul. (PAL), son.

3 – Typographie des titres

Les titres des ouvrages généraux

Rappelons que les « ouvrages généraux » comprennent **tous les ouvrages ou documents non littéraires et non artistiques** (par exemple les ouvrages utilitaires, techniques, scientifiques, etc.), les émissions radiophoniques ou télévisuelles à caractère informatif ou utilitaire, le cinéma documentaire, les titres d'articles de journaux ou de périodiques, etc.

Règle 1

Les titres d'articles et d'ouvrages généraux, techniques, scientifiques, etc., ne prennent la majuscule qu'au premier mot (et aux noms propres).

Ex : *Écrivez vos mémoires* (volume) ; *Respiration, circulation, système immunitaire* (volume) ; « Évaluer la santé d'un groupe » (article de journal) ; *Initiation à l'astronomie* (film documentaire) ; *Dictionnaire des mots croisés*.

Règle 2

Lorsque le titre d'un article ou d'un ouvrage général commence par un article, seul celui-ci porte la majuscule.

Ex : *La recherche clinique en Europe* (volume) ; *Le guide des auberges et relais de campagne* (volume) ; *Les plantes aquatiques du Québec* (volume) ; *La langue française en Belgique* (volume) ;

Le nom des journaux et des œuvres artistiques

Les règles qui régissent normalement l'emploi des majuscules (noms propres, noms de lieu ou de bâtiment, organismes gouvernementaux, etc.) continuent de s'appliquer dans les titres. De plus, que les titres soient en italique ou entre guillemets, les mêmes règles ayant trait aux majuscules initiales continuent également de prévaloir.

Règle 1

Quand le nom d'un journal ou d'une revue ainsi que le titre d'une œuvre littéraire ou artistique commence par un article défini, on met une majuscule à l'article défini initial et au premier substantif (jamais au second).

Ex : *Le Soleil* (journal) ; *Le Canard de bois* (roman) ; *Le Courrier du soir* (journal) ; *Le Camelot* (film) ; *Le Fleuve* (journal) ; *Le Hussard sur le toit* (roman et film) ; *La Revue du cinéma* (magazine) ; *La Dame aux camélias* (roman)

- **Note 1.** – Lorsqu'un adjectif ou un adverbe (ou les deux) précède le nom, on met une majuscule à l'article défini, à l'adjectif (et à l'adverbe) et au premier nom.

Ex : *Le Nouvel Observateur* (magazine) ; *La Libre Belgique* (journal) ; *Les Plus Belles Années de ma vie* (roman)

- **Note 2.** – Lorsque le titre est composé seulement d'un adjectif suivi d'un substantif, et ce, sans article défini, on met la majuscule initiale aux deux termes.

Ex : *Plein Vol* (périodique) ; *Noir Tango* (roman)

Note 3. – Lorsque le titre est formée d'une phrase ou d'une proposition (avec un sujet et un verbe), seul le premier mot prend la majuscule initiale.

Ex : *Le roi se meurt* (théâtre) ; *Les fées ont soif* (théâtre) ; *La femme qui marchait dans la mer* (film) ; *Pour qui sonne la glas* (roman)

Règle 2

Dans le nom d'un journal ou d'une revue ainsi que dans le titre d'une œuvre littéraire ou artistique, tout adjectif placé après un substantif prend la minuscule.

Ex : *La Tribune libre* (journal) ; *Larmes fatales* (film) ; *Le Malade imaginaire* (pièce de théâtre)

Règle 3

On met des majuscules aux différents substantifs mis en opposition ou en parallèle, c'est-à-dire reliés par les conjonctions et, ou, ni.

Ex : *Science et Avenir* (magazine) ; *Le Rouge et le Noir* (roman) ; *Candide ou l'Optimisme* (conte) ; *Le Bon, la Brute et le Truand* (film)

- **Note.** Lorsque le nom d'un journal ou le titre d'une œuvre littéraire ou artistique est composé seulement de deux substantifs successifs, on met la majuscule initiale aux deux termes.

Ex : *Québec Ski* (magazine)

Règle 4

Les titres qui ne commencent pas par un article défini (et ne correspondant pas aux règles précédentes) ne prennent la majuscule qu'au premier mot.

Ex : *Un simple soldat* (Un = article indéfini) ; *Analyse fatale* (Analyse = nom + adjectif placé après) ; *À la recherche du temps perdu* (À = préposition) ; *Pas de vacances pour les blues* (Pas = adverbe de négation) ; *Ces dames aux chapeaux verts* (Ces = déterminant démonstratif) ; *Des crimes et des hommes* (Des = article indéfini) ; *Bain de moutarde* (Bain = nom) ; *Être ou ne pas être* (Être = verbe)

Règle 5

Dans les titres en langue anglaise (œuvres artistiques ou non), tous les mots prennent la majuscule initiale, sauf les articles internes, les conjonctions et les prépositions.

Ex : *The Lives of a Cell* ; *The Man Who Would Be King* ; *To His Coy Mistress* ; *Acquainted with the Night* ; *A Few Good Men* ; *Atoms in Electromagnetic Fields* ; *Point of No Return* ; *A Star Is Born*

Règle 6

Dans un texte, l'article contracté devant un nom de journal ou de tout autre titre garde la minuscule parce qu'il ne fait pas partie du nom d'origine.

Ex : C'est un article du *Devoir*. Cette journaliste travaille au *Monde*.

- **Note.** – Lorsqu'on retranscrit le nom d'un journal en langue étrangère tout en traduisant l'article défini en français, celui-ci ne fait alors plus partie du nom et prend la minuscule.

Ex : Je suis abonnée au quotidien anglophone la *Gazette*. J'ai consulté un article du *Spiegel* d'Allemagne. Il a lu les dernières nouvelles du *Corriere italiano*.

4 – Résumé et signature des articles

Chaque article doit être accompagné d'un résumé de 700 signes maximum, espaces compris, ainsi que d'une notice bio-bibliographique présentant l'auteur (700 signes maximum).

La signature de chaque article contient le nom de l'auteur, ainsi que son lieu d'exercice.